

# Élaboration d'une stratégie d'impact collectif pour contrer la violence dans les rues d'Ottawa

## Demande de propositions

Prévention du crime Ottawa (PCO) invite les candidats compétents à proposer une nouvelle stratégie d'impact collectif pour contrer la violence dans les rues et la violence armée à Ottawa. Pour ce faire, ils devront examiner la littérature et la rétroaction de la collectivité, organiser des consultations s'adressant en particulier aux groupes les plus touchés par la violence dans les rues et proposer une nouvelle stratégie. Nous nous attendons à des propositions qui modifient les livrables et le modèle de gouvernance de la stratégie.

## Travail collectif effectué pour contrer la violence dans les rues d'Ottawa

Depuis 2013, PCO travaille activement sur la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues, un plan pluriannuel réunissant plusieurs intervenants, dont l'objectif est de répondre aux problèmes de violence dans les rues à Ottawa par une action collective. Ce plan comporte 11 projets et 4 grands piliers :

- **Cohésion communautaire** – Favoriser la résilience chez les enfants, les familles et les communautés par la création de liens positifs dans les quartiers touchés par la violence dans les rues.
- **Prévention** – Adopter des approches inclusives et préventives en misant sur le développement social, des mesures circonstanciées, l'éducation et la sensibilisation.
- **Intervention** – Trouver des occasions d'intervenir auprès des enfants, des jeunes et des adultes, notamment ceux à risque ou sur le point de se livrer à des actes de violence dans les rues ou qui cherchent à quitter ce mode de vie.
- **Répression** – Recourir à des mesures d'application de la loi ciblées, soutenues et efficaces.

Deux stratégies ont été mises en place depuis le lancement du projet : la [Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue : Nos trois premières années](#) et la [Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues 2017-2020](#). Les évaluations annuelles et les [rapports finaux](#) s'y rapportant peuvent être consultés.

## **Au sujet de notre changement d'approche**

Depuis le lancement du projet, nous adaptions constamment nos stratégies aux réalités changeantes qui entourent la violence armée et la violence dans les rues à Ottawa.

Voici certains indicateurs de ces changements :

1. Abandon officiel du terme « bande de rue ». En 2018, nous avons collaboré avec les membres du comité directeur élargi orientant la stratégie pour rédiger la version provisoire d'un [document sur les termes à utiliser pour communiquer sur la violence dans les rues](#), qui a été acceptée par le comité. En 2020, après le meurtre de George Floyd, nous avons réexaminé le document pour le mettre à jour et le présenter au conseil d'administration de PCO et avons invité les administrateurs et leurs organismes respectifs à adopter les normes sur les messages.
2. Adoption d'une approche évolutive qui reconnaît que ces activités ne sont plus associées à des secteurs précis de la ville, mais plutôt à des relations informelles et changeantes dans le commerce des drogues illicites.
3. Priorité accordée à la lutte contre le racisme (par exemple, les contrats liés à la violence dans les rues renouvelés avec PCO indiquent clairement que les clients n'ont pas besoin d'admettre qu'ils sont affiliés à une « bande » pour recevoir des services), et un engagement concernant l'adoption d'une approche antiraciste dans le nouveau [plan stratégique](#) de PCO.
4. Reconnaissance du fait qu'aborder la prévention et l'intervention sous l'angle de la prestation de programmes ne permet pas toujours de s'attaquer à l'origine du problème (pauvreté, marginalisation et commerce international de drogues illicites).

## **But, activités et livrables**

### **But**

Ce projet comprendra l'élaboration d'une stratégie d'impact collectif pour contrer la violence dans les rues à Ottawa. Pour ce faire, il faudra examiner la littérature et la rétroaction de la collectivité, organiser des consultations s'adressant en particulier aux groupes les plus touchés par la violence dans les rues et proposer une nouvelle stratégie (livrables et modèle de gouvernance).

## Activités

- a) Mener des consultations accessibles auprès de la collectivité, en particulier les groupes les plus touchés par la violence dans les rues, et des fournisseurs de services dans divers formats et sur différentes plateformes. Ces consultations devront comprendre ce qui suit :
  - a. Au moins trois groupes de discussion composés de personnes ayant vécu dans des collectivités touchées, notamment des parents et des jeunes autochtones, noirs et de couleur;
  - b. L'élaboration et l'analyse de deux questionnaires à faire remplir aux clients des programmes de prévention et d'intervention ayant vécu la violence dans les rues (consulter les pages 37 à 42 du [rapport technique](#) (anglais seulement) de 2017 pour un exemple de consultations antérieures);
  - c. Sondage en ligne pour le grand public;
  - d. Mobilisation des membres du comité directeur de la Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues.
- b) Examiner la pertinence et l'efficacité de l'approche actuelle fondée sur les quatre piliers actuels.
- c) Relever dans les commentaires de la collectivité des idées pour améliorer les services existants.
- d) Recueillir et examiner les sondages auprès de la collectivité et les évaluations des besoins menés au cours des trois dernières années.
- e) Élaborer une nouvelle stratégie d'impact collectif triennale pour contrer la violence dans les rues.
- f) Attribuer à tous les partenaires (organismes communautaires locaux, Service de police d'Ottawa, etc.) des rôles qui assureront les meilleurs résultats possibles pour les personnes touchées par la violence dans les rues.
- g) Proposer un nouveau modèle de gouvernance qui favorisera l'équité et la responsabilisation à l'égard de la collectivité, des organismes et des bailleurs de fonds.
- h) Modifier la version provisoire du mandat pour qu'il corresponde à la nouvelle stratégie.
- i) Apporter des suggestions pour peaufiner la méthode d'évaluation.

## Livrables

1. Stratégie provisoire et deux rondes de consultation.
2. Compilation des résultats des consultations.

3. Versions courte et longue d'une nouvelle stratégie pour contrer la violence dans les rues.
4. Modèle de gouvernance pour la stratégie comprenant la version provisoire du mandat.
5. Cadre d'évaluation peaufiné.

### **Processus de demande de proposition**

Cette demande de propositions concurrentielle est ouverte aux organismes à but lucratif ou non lucratif, aux universitaires et aux entreprises. PCO invite les candidats compétents à soumettre leur demande de financement.

Le montant d'investissement communautaire proposé doit comprendre les taxes et ne doit pas excéder **50 000 \$**.

### **Critères d'évaluation**

Voici les critères que votre organisme est tenu de respecter et sur lesquels s'appuiera PCO pour évaluer les propositions :

- Votre organisme a son siège à Ottawa.
- Votre organisme est constitué en personne morale et assuré, est en activité depuis plus de deux ans et a la capacité de mener à bien le projet.
- Votre organisme possède une expérience avérée dans la réalisation de projets et de rapports de recherche communautaires.
- Votre organisme présente un échéancier du projet ainsi qu'un budget détaillé.
- La priorité sera accordée aux organismes comptant des gestionnaires ou des employés noirs, autochtones et de couleur, ou ayant une expérience vécue, et à ceux ayant déjà travaillé dans le domaine.

### **Format de la proposition**

Veuillez suivre les directives de mise en page suivantes.

### **Proposition, longueur et taille de police**

La taille de police doit être d'au moins 12 points.

La proposition ne doit pas dépasser 10 pages (sans compter les annexes).

### **Séance d'information**

Une séance d'information pour les candidats intéressés aura lieu sur Zoom le [jour, mois].

## **Date limite**

Pour être admissibles, les propositions, y compris tous les documents à l'appui, doivent être envoyées par la poste ou reçues par courriel au plus tard le **jeudi 21 octobre 2021**. Veuillez envoyer la demande et les documents à l'appui à l'adresse suivante :

## **Prévention du crime Ottawa**

**Courriel :** [PCO@ottawa.ca](mailto:PCO@ottawa.ca)

Si vous avez des questions, il est à noter que nous tiendrons une séance de questions et réponses le mardi 5 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30. [Veuillez-vous inscrire ici.](#)